

BULLETIN MUNICIPAL PERCHE-EN-NOCÉ

N°13



PERCHE EN NOCÉ

LE PLAISIR DES RETROUVAILLES



LE RELAIS DU PARC



BOULANGERIE DE NOCÉ



CABINET MÉDICAL

ÉDITO

Nous sommes arrivés déjà au mois de juin et nous avons eu le plaisir de voir se concrétiser des projets et une vie redevenue normale, sans nos masques et le plaisir de se revoir en assemblée plus nombreuse.

Après le vote du budget qui nous permet d'envisager de nombreux projets dans le contrôle de la pression fiscale, nous continuons nos études pour la revitalisation des bourgs, le soutien aux commerces et enfin l'arrivée de médecins.

Garder et développer les services pour tous, des cœurs de bourg vivants sont des objectifs qui concernent tout un chacun.

Vous nous trouverez toujours à vos côtés afin que votre qualité de vie soit préservée. Notre monde et la société de vie évoluent, préoccupés par l'écologie et une inflation qui impacte la vie quotidienne.

La mise en sommeil d'Ecoperica nous attriste et nous leur souhaitons de trouver des ressources pour mieux rebondir.

Toute l'équipe et moi-même vous souhaitons un bel été et une rentrée active.

Pascal PECCHIOLI - Maire de Perche en Nocé

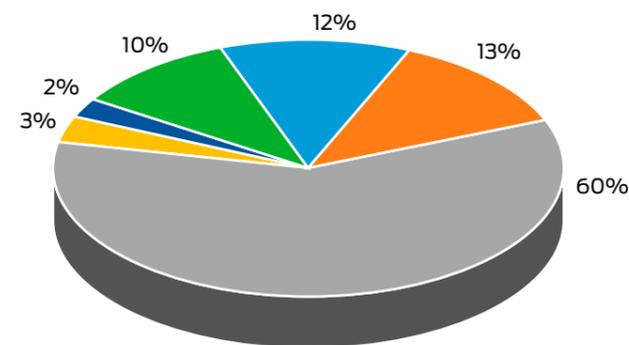
La mairie de Perche-en-Nocé



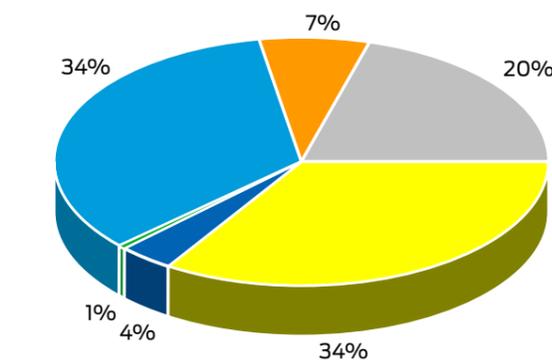
BUDGET

Le conseil municipal a voté le budget 2022 de la commune lors de sa séance du 23 mars 2022. L'ensemble des investissements s'élève à 929 355,36 € y compris les amortissements et le déficit d'investissement. Les bases des impôts fonciers, fixées par l'État, augmentent de 3,4%.

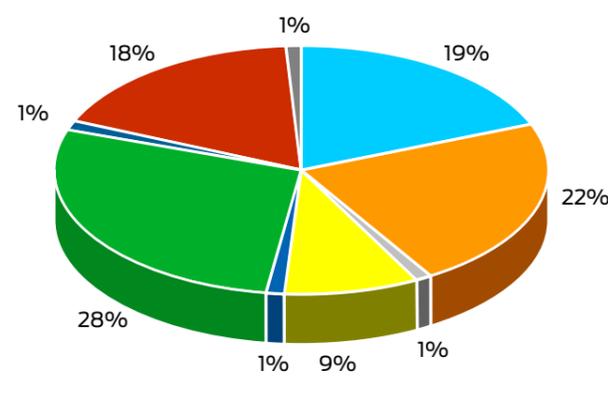
Les investissements



Les recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement



Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Eglises et cimetières	74 200	12%
Voirie	77 220	13%
Bâtiments communaux	369 410	60%
Matériel technique	19 900	3%
Matériel informatique et logiciels mairie et bibliothèques	15 000	2%
Effacement des réseaux	64 680	10%
Total	620 410	100%

Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Produits des services	148 160	7%
Impôts et taxes	414 767	20%
Dotations, subventions et participations	708 187	34%
Autres produits de gestion courante	77 000	4%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000	1%
Résultat reporté	702 451	34%
Total	2 055 565	100%

Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Charges à caractère général	389 200	19%
Charges de personnel et frais assimilés	460 200	22%
Attenuations	19 900	1%
Autres charges de gestion courante	180 397	9%
Charges financières	23 500	1%
Charges exceptionnelles	1 200	-
Dotations aux amortissements	575 985	28%
Dépenses imprévues	24 105	1%
Virement à la section d'investissement	360 883	18%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 195	1%
Total	2 055 565	100%

p3
Budget

p4-6
Actualité

p7
Vie municipale

p8-9
Vie locale en photos

p10-11
Vie municipale

p12-13
Vie associative

p14-15
Agenda

p16
Vie pratique

Directeur de la publication
Pascal Pecchioli
Impression
Imprimerie Peau - Berd'huis
Crédits photos
Catherine Boucault,
Olivier Steigel,
Hélène Gauthier
Conc. graphique
AleX Céalix
Tiré à 1 500 ex.

Petites Villes de Demain

La Communauté de Communes Cœur du Perche a signé, le 23 juillet 2021, une convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain qui donne le point de départ à un processus de concertation.

Cette convention signée avec l'État, la Région Normandie, le Conseil Départemental de l'Orne et Rémalard-en-Perche en faveur de 5 pôles de centralité du territoire (Rémalard-en-Perche, Bretoncelles, Sablons-sur-Huisne, Berd'huis et Perche-en-Nocé) a pour objectif de renforcer l'attractivité, le développement et le dynamisme du territoire.

Ce projet porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires s'établit en 3 temps.



Un outil au service du développement et de la revitalisation de Cœur du Perche 2021-2026

Une consultation citoyenne au travers d'un questionnaire

Dans un premier temps, une consultation citoyenne a été lancée à travers une enquête sous forme de questionnaire diffusé en ligne ainsi qu'en version papier. Ce questionnaire a permis aux habitants de Cœur du Perche d'apporter leur regard sur le territoire, son attractivité, la redynamisation des centres-bourgs aujourd'hui et à horizon 2040, son image et son développement.

Les résultats de ce questionnaire doivent avancer la réflexion sur le territoire de demain.



Des ateliers citoyens

Dans un deuxième temps, toujours dans l'optique de co-construire le diagnostic territorial, l'ensemble des habitants, des partenaires et des associations a été invité à participer à des ateliers citoyens sous la forme de tables rondes animées.

La conférence territoriale

Enfin, en mai, une Conférence Territoriale a rassemblé les élus et les acteurs du projet pour présenter le portrait de territoire, les résultats de l'enquête et le bilan des ateliers citoyens afin d'établir le diagnostic de territoire qui déterminera les grandes orientations du projet de territoire.

Un Conseil Citoyen est mis en place afin d'accompagner le projet de territoire dans toutes ses étapes.

Ce projet de territoire sera un levier au service du développement et de la revitalisation de Cœur du Perche dans l'objectif de

- Conforter le dynamisme des communes qui exercent les fonctions de centralité.
- Améliorer les conditions de vie des habitants.
- Mobiliser les partenaires.
- Répondre aux problématiques de transitions écologique, numérique et démographique.

« Trame noire » : rien de dramatique, bien au contraire !

L'impact de l'éclairage public sur la biodiversité nocturne est incontestable. Encore faut-il en vérifier concrètement les effets, et prendre les mesures adaptées. C'est tout l'objet d'une étude qui va être menée sur Perche-en-Nocé par le Parc Naturel Régional du Perche.



Constat

L'alternance jour/nuit est un paramètre environnemental préexistant à l'apparition de la vie sur terre. Elle a donc été un élément structurant dans son évolution ; les conditions écologiques d'un même habitat changeant entre le jour et la nuit (luminosité, température, bruit, humidité, ...), certaines espèces se sont acclimatées à la vie diurne alors que d'autres se sont adaptées à une activité nocturne.

Pourquoi une étude ?

Le Parc souhaite proposer des solutions d'atténuation des effets de l'éclairage public sur la biodiversité nocturne des collectivités territoriales. Les objectifs généraux de cette étude, proposée à une collectivité volontaire du Perche, sont de:

- faire des propositions d'amendement de l'éclairage public de cette collectivité pour que soient conciliés le maintien voire le retour de la faune sauvage sensible avec les préoccupations légitimes de la population, notamment en matière de sécurité
- améliorer la sensibilité des élus et par extension des acteurs institutionnels et de la population du territoire aux enjeux de la préservation du patrimoine identitaire du Perche que constitue la nuit
- élaborer un guide méthodologique et opérationnel de maîtrise et d'amélioration de l'éclairage à destination d'autres collectivités souhaitant s'engager dans la préservation du ciel et de la vie nocturne sur le territoire du Parc.

L'étude

Un ou plusieurs bureaux d'études seront choisis qui effectueront les missions suivantes :

- inventaires permettant de constater la présence ou non d'espèces ou de groupes d'espèces particulièrement sensibles à la lumière, en faune (rapaces nocturnes, chauves-souris, amphibiens, papillons de nuit, ...) et en flore sur le territoire de la collectivité volontaire
- diagnostic de l'éclairage en place et de ses effets sur le vivant

- propositions à la collectivité volontaire de solutions techniques et méthodologiques pour diminuer les impacts de la lumière
- rédaction d'un protocole du « mieux éclairer » à destination d'autres collectivités.

Cette étude, menée en étroite collaboration avec le syndicat électrique TE61, s'inspirera de ce qui a déjà été réalisé par le Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale (Pas-de-Calais).

Le choix de Perche-en-Nocé

La commune s'est portée volontaire auprès du Parc pour être l'objet de cette étude. Le diagnostic de cette étude et surtout la mise en application des recommandations qu'elle proposera permettront de renforcer la « trame noire » de la commune, ensemble des réservoirs de nuit véritables reliés entre eux par des corridors sombres. Cette « trame noire » revitalisée constituera la troisième couche des trames écologiques. Elle s'ajoutera ainsi aux deux premières, la trame verte et la trame bleue, déjà cartographiées et prises en compte dans le développement de la commune.

Perche-en-Nocé présente aussi l'intérêt de regrouper six villages impactés différemment par l'éclairage communal, avec notamment un cœur de bourg relativement important à Nocé ; Saint-Aubin-des-Grois au contraire est sans aucun éclairage ; et Colonard-Corubert plus exposée avec sa route départementale traversante. De plus, Perche-en-Nocé est déjà en lien depuis cette année avec le syndicat électrique TE61 pour la gestion de son éclairage public, tant en fonctionnement qu'en investissement, ce qui devrait faciliter la réalisation des aménagements d'amélioration et la mise en place des pratiques vertueuses proposés par l'étude.

La trame verte et bleue

La trame verte et bleue (TVB) est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. La trame verte et bleue porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle et touristique.

La trame verte dessine les réservoirs de faune et de flore comme les haies, les bois ainsi que les corridors qui les relient. Quant à la trame bleue, elle prend en compte les mares, les cours d'eau, les zones humides.

La trame verte et bleue a été réalisée il y a 5 ans par le Parc Naturel Régional du Perche. Elle est consultable sur le site internet du Parc : <https://www.parc-naturel-perche.fr/le-parc-en-action/des-patrimoines-protger/biodiversite>

Le SIAEP de NOCÉ

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Nocé alimente 9500 habitants à partir de 6 installations. 15 réservoirs stockent l'eau potable et 700 km de réseau distribuent les 5 750 compteurs.



Quelques indicateurs

En 2021, le volume produit sur le forage de la Germondière (Verrières) et du Gravier (Dancé) est de 558 344 m³, avec un rendement du réseau de 75% et un taux de conformité microbiologique de 100%. La consommation moyenne actuelle se situe entre 80 m³ et 90 m³ par foyer, avec un prix du m³ fixé à 2,20 € TTC pour 120 m³.

Des gros travaux de renouvellement des canalisations

Le budget de fonctionnement 2022 du syndicat s'élève à 1 491 857 € et celui d'investissement à 1 355 782 €. Concernant le renouvellement des canalisations, les travaux ont été réalisés en 2021 pour un budget de 424 772,13 € HT et en 2022 pour 1 090 530 € HT.

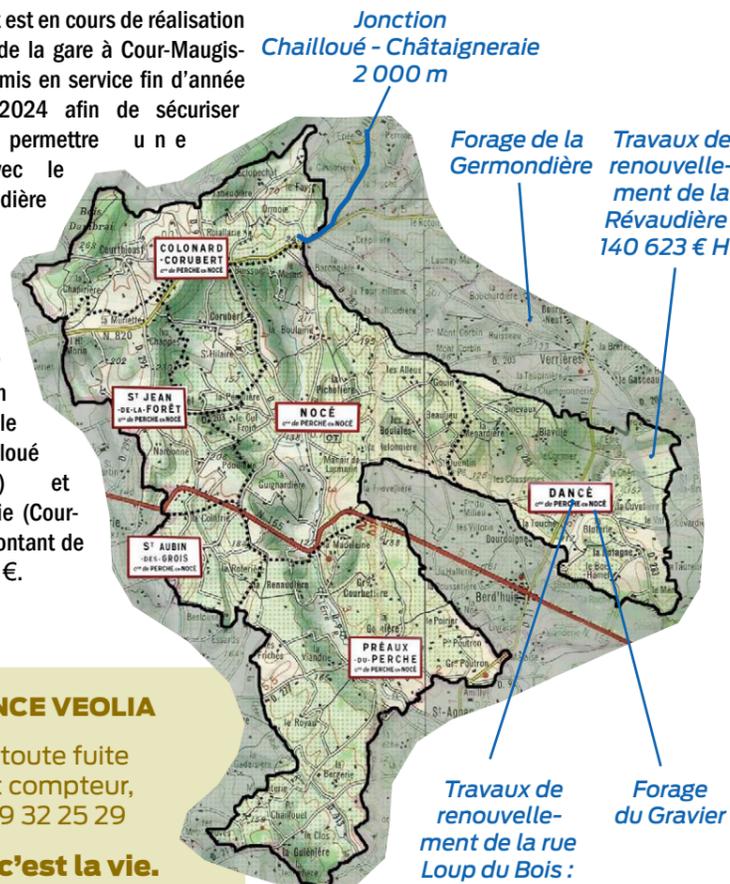
Sur Perche-en-Nocé, ces travaux se sont concentrés ces 2 dernières années à Dancé. Ils représentent :

- 140 623 € HT pour la Revaudière (2021) ;
 - 40 255 € HT pour la Rue Loup du Bois (2022) ;
- avec la pose de 2 compteurs de sectorisation de 20 000 € HT.



Un projet important est en cours de réalisation à partir du forage de la gare à Cour-Maugis-sur-Huisne et sera mis en service fin d'année 2023 ou début 2024 afin de sécuriser tout le secteur et permettre une interconnexion avec le forage de la Germondière et du Gravier.

Une canalisation est en cours de construction pour effectuer cette jonction qui se fera entre le réservoir du Chailloué (Colonard-Corubert) et de La Châtaigneraie (Cour-Maugis) pour un montant de travaux de 170 000 €.



URGENCE VEOLIA

Pour toute fuite avant compteur,
09 69 32 25 29

**L'eau, c'est la vie.
Ne la gaspillez pas !**

Le SIAEP sur la commune de Nocé

Assainissement collectif

Notre consommation d'eau a forcément un impact sur le coût de l'assainissement. Un lissage de la tarification de l'assainissement de chaque commune déléguée avait été instauré pour la période 2019 - 2025, sur la base d'une moyenne de 100 m³ consommée par an et par foyer. Il s'avère d'une part qu'une prise de conscience a fait diminuer la consommation moyenne plutôt autour de 63 m³, et que d'autre part des travaux vont devoir être entrepris sur les stations d'épuration de Nocé et Préaux, qui commencent à prendre de l'âge !

Une nouvelle tarification a donc été décidée par le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, lors de sa séance du 19 janvier 2022 :

	part	2022	2023
fixe (€)		75	80
variable (€/m ³)		2,20	2,30

Ces tarifs pourront être ensuite adaptés en fonction du chiffrage des travaux à effectuer.

On peut rappeler que l'instauration de la commune nouvelle a permis d'effectuer l'assainissement de Saint-Jean-de-la-Fôret, après l'extension de celui de Dancé.

Peggy Jaouen prend le Relais !

Le Relais du Parc, le bar-restaurant de Nocé, a rouvert ses portes début mai.

Le renouveau du Relais

Fermé depuis le début du premier confinement et après un dépôt de bilan, le Relais du Parc a rouvert ses portes à la clientèle. Maillon indispensable à la vie du village, c'est avec grand plaisir que nous avons confié les clés de cet établissement à Peggy Jaouen venue nous offrir ses services.

Une offre familiale

Très attachée à participer à la vie du village où elle s'est bien intégrée, Peggy a eu un parcours professionnel très diversifié. Son objectif correspondait à celui souhaité par la municipalité : une restauration type « brasserie » avec un menu à faible coût chaque midi ainsi qu'une ouverture du bar tout au long de la journée. Sa

clientèle visée : les artisans qui travaillent sur le secteur, les personnes de passage, et bien sûr les habitants de Perche-en-Nocé.

Elle offre des plats familiaux avec des produits de qualité et de saison. Peggy envisage également d'accueillir des après-midi de jeux de cartes ou de sociétés pour les associations ou les particuliers qui le souhaiteraient.

En pratique

Le relais est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00, avec repas le midi, et le samedi de 7h30 à 13h00 pour la partie bar. Peggy propose des repas à emporter les jeudis et vendredis soir. Des ouvertures exceptionnelles le week-end pourront être organisées en fonction des événements locaux (fête du village notamment).



CONTACT

Le Relais du Parc
02 33 73 07 95
lerelaisduparc61340@gmail.com

Médecins : une attention de tous les jours !

Le départ des deux médecins généralistes de Nocé début 2021 a provoqué un grand vide dans la commune. Après la mise en place d'une solution transitoire, la relève arrive.

Le medicobus plebiscité

Ayant anticipé le départ des médecins, la mairie a rapidement mis en place, avec le soutien du Conseil de l'Ordre de l'Orme, les permanences du Medicobus au cœur du bourg de Nocé. Un peu déroutés au départ par ce type de consultations, les habitants ont rapidement plébiscité cette solution. Une enquête de satisfaction menée fin 2021 montre que plus de 80% des patients se sont déclarés « satisfaits » voire « très satisfaits » du service rendu.

L'arrivée de notre nouvelle médecin

Mais la mairie a toujours dit que cette solution devait être transitoire. La recherche de nouveaux médecins a donc continué, pour enfin aboutir avec l'arrivée du docteur Encarnación Cubero en ce début juillet. Cette recherche a été menée conjointement avec le département et un cabinet privé a été mandaté pour trouver un deuxième médecin. Des perspectives sont en cours ...

Madame Cubero, médecin généraliste à Séville, a décidé de venir s'implanter dans le Perche,



La docteur Encarnación Cubero

et nous lui en sommes très reconnaissants ! N'hésitez pas à prendre contact avec elle pour prendre rendez-vous, et nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil ! Les permanences du Medicobus vont de fait être adaptées dès son arrivée.

Les médecins, et notamment madame Cubero, souhaitent travailler en réseau. Afin de répondre à cette demande, la municipalité a demandé, lors de son Conseil Municipal du 27 avril 2022, à se rattacher au Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) du Val d'Huisne Ornaïs (Bellême, Berd'huis, Val au Perche). Outre l'apport du travail en réseau, ce rattachement va permettre à la commune de bénéficier des subventions prévues pour la construction d'une maison médicale au-dessus de la place du Dr Gireaux à Nocé, sur le terrain situé à l'arrière du nouveau parking.

Une consultation de sage-femme à Nocé

Ce travail en réseau est déjà préexistant à Perche-en-Nocé, avec nos cinq infirmières qui se partagent déjà entre Berd'Huis et Nocé, notre pédiatre, le docteur Robin, présent toutes les semaines dans son cabinet voisin de celui des infirmières, et Marianne Kouba notre pharmacienne. A ceux-ci s'ajoute Nathalie Khong, sage-femme ayant son cabinet principal à Charancey, qui vient donner des consultations chaque mois dans l'ancien cabinet médical (voir en vie pratique p16).



Préparation des colis de fin d'année 2021



Restauration du calvaire de la Touche à Nocé
Merci à la scierie Germond pour la fourniture du bois et aux bénévoles qui ont contribué à sa remise en place



Kubik de Teatro Paraiso à Préaux
le 22 mars 2022



Soirée choucroute à Dancé
le 26 mars 2022



Mahaut, fille de bois au théâtre Basse
Passière à Préaux le 1^{er} avril 2022

VIE ASSOCIATIVE



Aide humanitaire
à l'Ukraine de
la part des
habitants de
Perche-en-Nocé,
transmise par
l'association
Pompiers
Missions
Humanitaires

LA VIE LOCALE EN PHOTOS

Voici en images la preuve
du dynamisme des diverses
associations qui animent
le territoire de notre commune.

Qu'elles en soient ici remerciées !



Parcours Art et Patrimoine
du 7 mai au 12 juin 2022



Troc Plantes
à Nocé
organisé
par Seven
le 5 mars 2022



Opéra Carmen au théâtre Basse Passière le 7 mai 2022 à Préaux



Vente de muguet de Cap Djeun's
et de l'APE à Nocé le 1er mai 2022



Journée de pêche à Préaux
le 8 mai 2022



Nouvelle
plateforme
containers à
poubelles à
St-Aubin-des-Grois



Cérémonie du 8 mai 2022 à Nocé



Accès PMR
à l'église de
St Jean de la
Forêt

Anciens élèves de Nocé réunis le 15 mai
à la salle des fêtes



Randonnée organisée par le CdF de Préaux
le 22 mai 2022



VIE ASSOCIATIVE

Retour à trois classes à l'école de Préaux-du-Perche

C'est avec regret que la Directrice, Mme Quémard, l'équipe pédagogique et la commune ont appris la fermeture d'une classe par l'inspection académique de Caen du fait de la baisse des effectifs.

Après une ouverture de classe, il y a 4 ans déjà, l'école de Préaux revient à ce qui était auparavant, une école avec 3 classes et 3 niveaux.

Plus de départs que d'arrivées

En effet, les entrées en petite section de maternelle ne compensent plus les départs des cours moyens. Cette baisse s'explique également pour d'autres raisons telles que les départs (déménagements, autres écoles ou le choix de l'enseignement à domicile) qui sur une année ont fait baisser l'effectif de près de 15 enfants (75 élèves à la rentrée 2021 contre 62 à ce jour).

Moins de personnels

Une institutrice quittera donc malheureusement l'école en juillet prochain. Mais il se pourrait que ce ne soit pas le seul départ. En effet, cette baisse pourrait entraîner la suppression d'une ATSEM. Ce qui serait désolant. En effet, celle-ci encadre également les enfants en « difficulté », l'école n'ayant pas d'assistante enfant handicapé.

Une situation regrettable

Cette situation est regrettable dans le sens où cette école est dynamique, sérieuse et que l'enseignement y a toujours été reconnu. Les activités et projets d'école sont nombreux (théâtre, cinéma, jardin partagé, chorale, etc.).

La directrice ne souhaite pas de réunion publique mais elle se tient à la disposition des parents individuellement pour toutes informations supplémentaires et pour répondre aux inquiétudes et problématiques de ces derniers.



La répartition des classes change

La validation par l'inspection académique de la nouvelle répartition sera effective en juin et présentée au Conseil d'École du 30 juin 2022.

L'école se concentre ce dernier trimestre sur les sorties scolaires et la classe transplantée à Asnelles.

La nouvelle structure de jeux financée par la Communauté de communes

Un projet Patrimoine à l'école de Nocé



Dans le cadre des projets pédagogiques proposés par l'école de Nocé, il a été décidé d'organiser des visites du patrimoine nocéen (église, lavoir, manoir de Courboyer) pour les faire connaître aux élèves accompagnés de commentaires historiques assurés par Sarah Guillin de l'Ecomusée de Sainte Gauburge.

Ce projet patrimonial allie un volet technologie avec la création de panneaux d'information implantés sur chacun des lieux et comportant un QR Code. Celui-ci pourra être lu avec un téléphone portable permettant d'entendre la voix des élèves assurant le commentaire.

L'association Nocé Patrimoine s'est portée volontaire pour accompagner ce projet. La mairie y apportera sa contribution en aidant à la réalisation des panneaux.

Des projets d'aménagement d'équipements sportifs et de loisirs à Perche-en-Nocé

L'attractivité de la commune, l'amélioration du cadre de vie et les demandes exprimées par des habitants ont conduit les élus à réfléchir sur la rénovation des équipements sportifs existants et l'apport de nouveaux équipements.

Un projet en concertation avec les habitants

Un groupe de travail s'est mis en place avec des élus, des représentants d'associations et M. Rabjeau, chef de projet dans le cadre du programme « Petite ville de demain » pour identifier l'existant, définir les besoins et mettre en place un plan d'action pour aboutir à un projet commun répondant aux attentes du plus grand nombre.

Le fil rouge de la réflexion est d'apporter des structures permettant aux différentes classes d'âge de se divertir et de développer ainsi le lien intergénérationnel. À ce stade de la réflexion plusieurs projets retiennent l'attention.

Un local pour les jeunes

La grange en face de la boulangerie de Nocé fait l'objet d'une étude de réhabilitation au profit de l'association Cap Djeun's et qui permettrait d'accueillir tous les jeunes de Perche-en-Nocé et les moins jeunes. Ce projet serait en phase avec la philosophie de rassemblement et de convivialité.



La grange en face de la boulangerie

Le terrain de tennis

Il a besoin d'être rénové sans que des coûts importants soient engagés.



Le terrain de tennis actuel



Un terrain multisport

En place et lieu du terrain de basket, un terrain multisport pourrait voir le jour. Ce type de structure polyvalente pourrait être utilisé par les habitants mais également par l'école implantée à proximité. Des devis sont demandés. Les prix oscillent entre 60 000 et 100 000 € en fonction des options retenues.



Exemple d'équipement multisport

Une gestion des contraintes

Ces différents équipements nécessitent naturellement des contrats de maintenance. En outre, ils présentent des avantages et inconvénients. En effet si ces équipements encouragent la pratique d'activités sportives et développent des valeurs sociales fortes, ils peuvent être sources de certains désagréments notamment sonores pour le voisinage.

L'idée est d'aménager les abords de ces équipements de modules fitness, bancs, table de ping-pong, table de pique-nique etc.

Une signalétique adaptée

La communication ou fléchage des différents aménagements (actuels ou futurs) sera beaucoup plus visible et orienté qu'actuellement afin que les habitants et visiteurs puissent se les approprier. Le site de la mairie, Panneau Pocket et fléchage pourront être de bons vecteurs.

Des financements possibles

Un dispositif baptisé « Plan 5 000 équipements de proximité », dans le cadre des JO 2024, mis en place par l'agence nationale du sport permettrait d'obtenir des subventions qui pourraient abonder celles existantes pour l'investissement local, la dotation d'équipements des territoires ruraux etc.

Le projet devra évoluer rapidement au gré des consultations des habitants pour être présenté en fin d'année. Il sera validé ou amendé en fonction du coût global.

Le groupe de travail a étudié un projet de skatepark mais dans l'immédiat, la priorité a été portée sur le multisports.

Parc nature de Préaux : un espace conservatoire

En 1999, la commune de Préaux acquiert la peupleraie et l'étang de la Basse Passière pour y proposer une aire de détente.

Le site contient un étang et une zone protégée avec but pédagogique et conservatoire. Le parc se situe en fond de vallée, traversé par la rivière l'Erre. Il est inondable d'où sa qualification de « Zone Humide ».

même de nous aider dans un rôle de conseil et d'analyse. Pour ce faire, une convention a été établie entre ces deux partenaires et la mairie.

Au lycée agricole de Sées

En section BTS gestion et protection de la nature, un projet tutoré est en cours de réalisation par des élèves qui étudient le lieu et établiront une analyse de gestion, valorisation et préservation de la nature. Cette étude prendra fin en avril 2023 sous forme d'un rapport final pouvant servir à la valorisation du parc.

L'association « perchés de nature »

Cette nouvelle association préalienne a été créée en 2021 par Cédric Beaudouin, ornithologue et nouvel arrivant dans la commune de Préaux. Elle a pour but de réaliser plusieurs actions et animations :

- inventaire faune et flore ;
- chantiers nature pour améliorer la gestion de manière écologique des différentes entités du Parc ;
- animations à destination des habitants et élèves de la commune, bénévoles et toutes personnes souhaitant participer aux activités de l'association ;

- poses de gîtes mammifères avec les écoles ;

Les observations ont commencé. Une centaine d'espèces ont déjà été recensées et observées dans le Parc dont quelques espèces vulnérables ou menacées.



Un programme des observations est mis en place. Si vous souhaitez participer aux activités de cette association vous pouvez contacter Cédric Beaudouin par mail : perchesdenature@outlook.fr

RENDEZ-VOUS AU PARC !!

Évolution et projet de valorisation du parc

Fin 2021, une équipe de bénévoles accompagnée par la mairie a procédé à la remise en état des ponts et des panneaux signalétiques et à l'entretien des mares.



Dans le but d'aider à valoriser les qualités naturelles de ce site, la consultation et les conseils de spécialistes de ces espaces ont été jugés nécessaires. Le lycée agricole de Sées et l'association « Perchés de Nature » sont à

Café associatif « Au Pré à Liens »

Un projet de café associatif est émergent à Préaux du Perche. Lors de la réunion de présentation du 4 mars 2022, près de 70 personnes se sont retrouvées pour échanger et comprendre ce qu'est un café associatif.

Un café d'amitié

C'est un lieu de rencontre ponctuel organisé pour être un lieu de vie, de convivialité et de créativité entre adhérents d'une association ouverte à tous, qui peut distribuer des boissons sans but lucratif.

Six équipes de fonctionnement se mettent en place : communication, service-planning, animation-ateliers, travaux (local, mobilier et décoration), administration, approvisionnement-logistique. Chacun des bénévoles a pu s'inscrire dans ces différentes équipes pour travailler ensemble à la mise en place du café.



On s'organise

La réunion de mise en place du café associatif a eu lieu le 25 mars 2022. Différentes questions ont pu être abordées avec plus d'une trentaine de bénévoles présents. Notamment, la création d'une association ou le rattachement au comité des fêtes de Préaux : dans un premier temps le café sera rattaché au comité des fêtes, affaire à suivre !

Nom de baptême

Une liste de noms pour le café a été soumise au vote, c'est le nom « Au Pré à Liens » qui a été choisi.

L'inauguration a eu lieu le 10 juin 2022. Des ouvertures hebdomadaires sont prévues les vendredis de 18h à 23h et les samedis de 16h à 23h.

Des nouvelles du café vous seront communiquées au prochain bulletin !

**ADHÉREZ OU
DEVENEZ BÉNÉVOLE**

cafeassociatifpreaux@gmail.com

Soirée Choucroute à Dancé

C'est le samedi 26 Mars 2022 que le comité des fêtes de Dancé a inauguré sa première festivité depuis le renouvellement du bureau.

Une soirée tout en couleurs et en convivialité. Une centaine de personnes s'est réunie à la salle des fêtes autour d'une assiette apéro et son kir percheron suivie d'une choucroute, salade, fromage et d'une belle tarte aux pommes faite maison !!

Une quinzaine de bénévoles ainsi que les membres du bureau de l'association, ont formé une équipe dynamique et pleine de ressources pour

l'organisation en amont et la mise en place de la soirée.

Tout le monde a mis la main à la pâte pour la décoration, la cuisine, le service à table, la gestion du bar et le rangement. Sans les bénévoles le comité des fêtes n'aurait pas eu ce franc succès !!

Un grand MERCI à tous !



La parole aux élus

Liste « Vivre et travailler ensemble à Perche-en-Nocé »

Le travail commence à porter ses fruits ! Après l'ouverture de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles), la boulangerie de Nocé a rouvert le 6 mai dernier, le Relais du Parc le 12 mai, le docteur Cubero, médecin généraliste, commence ses consultations, et une sage-femme commence les siennes. Sur proposition de P. Pecchioli, le Conseil a voté notre souhait de rattachement au PSLA (Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire) du Val d'Huisne Ormais, afin de faire progresser plus rapidement le projet de construction de la maison médicale.

La sécurisation routière des bourgs est également une préoccupation. Une étude a donc été commandée à Orne Métropole pour un investissement en 2023.

On n'oublie pas les jeunes avec la remise en état prochaine de la grange en face de la boulangerie de Nocé, en interaction avec d'autres associations utilisatrices, et une étude menée pour la construction d'un terrain multisports en 2023.

Le Conseil se donne le temps d'étudier la construction d'une nouvelle gendarmerie afin de conserver si possible ce service public sur la commune. Une décision sera prise en fin d'année en fonction du projet architectural.

Avec la fin de la pandémie, la vie associative, soutenue par la mairie, reprend progressivement, animant nos différents villages. On peut notamment saluer la renaissance du Comité des fêtes de Dancé.

Des membres de la liste « Partage et Considération » ont continué leur démarche de sortie de la commune de Dancé en voulant son détachement de Perche-en-Nocé, au détriment de la cohésion de la commune nouvelle. Cette démarche va à l'encontre du « vivre ensemble » et ne pourrait qu'hypothéquer gravement les finances des communes concernées. Par ailleurs, les compétences et finances des communes sont d'ores et déjà transférées à hauteur de 66 % à la CdC Cœur du Perche. Notre liste « Vivre et Travailler ENSEMBLE à Perche-en-Nocé » ne peut que regretter une telle démarche.

Liste « Partage et Considération »

Voilà deux ans que la nouvelle municipalité est en place. Que s'est-il passé ?

À vrai dire, pas grand-chose ! Les élus de la majorité ont commandé un audit culturel. Une artothèque a été créée dans les locaux de la mairie sous l'égide des associations Moulin Blanchard et Art culture & Co, ex Champ des Impossibles. Pas facile de savoir qui fait quoi et à quoi sert vraiment l'argent public dans cette nébuleuse. Le parking Gorel n'est toujours pas terminé !

Nous avons cependant quelques sujets de satisfaction.

Pour information, nous devons le rachat de la boulangerie à l'intervention de deux conseillers : le contact avec les propriétaires

par une personne de la minorité soutenue par un conseiller de la majorité. Ils ont su franchir le clivage édicté par le Maire. Un terrain multisport pourrait voir le jour. Idée émise par un conseiller de la minorité, maintenant portée par un groupe de travail créé à la demande des élus de P&C. Pour le coup, conseillers de la majorité et de la minorité contribuent efficacement avec un maire déléguée guidée par l'intérêt général.

Par ailleurs, doit-on construire une nouvelle Gendarmerie pour 3 gendarmes et un stagiaire ? Projet à 1,2 million d'Euros (valeur 2022) porté par la commune, qui entretiendrait là sa « frénésie immobilière ». Il nous semblerait plus important de pousser à l'installation

d'une maison médicale portée par la communauté de communes pour rassembler tous les professionnels de santé en un seul bâtiment bien adapté.

Enfin, la commune nouvelle ne respecte pas l'objectif fixé par la charte initiale qui devait permettre à toutes les communes « historiques » de garder vraiment leur vie de village.

Sachant dans ce contexte qu'il nous faudrait aussi une municipalité à l'écoute de la population, et qui apporte des réponses à toutes les questions sensibles de nos concitoyens (et de la minorité) et qui mobilise les subventions d'État en autres, sur les équipements directement utiles à tous les habitants...

Juillet

sam 2 - 17h

CONCERT MARINA GAF

Comité des fêtes de Saint-Aubin
Saint-Aubin - Église

sam 2 - 20h30

CONCERT DIDIER PETIT

Association Moulin Blanchard
Nocé - le Blanchard

ven 8 - 21h-23h

CONFÉRENCE CHAUVE SOURIS par Cédric Beaudoin

Association Perchés de Nature
Préaux - Café associatif

sam 9 - 19h30

EN ATTENDANT GODOT Théâtre du Pavé

Préaux - Théâtre Basse Passière

sam 16 - 20h

SWING JAZZ 267

Piano, guitare et chanteuse
Préaux - Théâtre Basse Passière

dim 17 - 16h

UN SOIR À LA CAMPAGNE Conte et Musique

Association Moulin Blanchard
Nocé - le Blanchard

sam 23 - 20h30

L'OMBRE ET LA BÊTE Spectacle

Association Moulin Blanchard
Nocé - le Blanchard

sam 23 - 20h

SOIRÉE CHANTS DE MARINS

Association Au Pré à Liens
Préaux - Café associatif

sam 23 & dim 24

FÊTE COMMUNALE - Cochon grillé, feu d'artifice, vide grenier avec les stands Nocé Patrimoine, Cap Djeun's

Nocé - Terrain communal et salle
des fêtes

du 29 au 31

RACINES Festival de musique

Association L'Oreille du Perche
Corubert et Comblot - Églises



L'Oreille du Perche se donne pour mission de faire entendre et découvrir toutes les musiques, écrites ou improvisées, sans distinction de style ou d'époque, en privilégiant la pluralité des approches musicales : de la musique ancienne à la création en passant par le jazz, les répertoires classique ou romantique, les musiques improvisées ou les musiques traditionnelles.

L'Oreille du Perche est pensée comme un projet « commun », espace de découverte, de rencontre qui puisse éveiller chez chaque habitant du territoire sur lequel elle est implantée, curiosité, imaginaire et désir de partage.

Août

sam 27 - journée

FÊTE COMMUNALE - Cochon grillé, feu d'artifice,

Comité des fêtes de Préaux
Préaux

Septembre

dim 4 - journée

VIDEGRENIER

Comité des fêtes de Dancé
Dancé

ven 9 - 19h30

LA VIE D'UN AMNÉSIQUE Film sur la vie d'Éric Satie ac- compagné d'un pianiste

Préaux - Théâtre Basse Passière

ven 9 - 20h

OPTION GÉNIALE Concert électro-punk

Association Au Pré à Liens
Préaux - Café associatif

dim 11 - journée

JOURNÉE PÊCHE

Comité des fêtes
Préaux - Étang

sam 17 - 20h30

GLOWING LIFE - Concert

Association Moulin Blanchard
Nocé - le Blanchard

sam 17 - dim 18

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le programme des manifestations sera
édité par la CdC Cœur du Perche

dim 18 - 16h30

CAPPELLUM

Comité des fêtes de Saint-Aubin
St-Aubin-des-Grois - Église

dim 25 - 10h-17h

BOURSE AUX VÊTEMENTS

APE de Préaux
Préaux - Salle des fêtes

Octobre

sam 1^{er} & dim 2

L'ASSOCIATION FÊTE SES 10 ANS

Nocé Patrimoine
Nocé - Salle des fêtes

dim 2 - journée

JOURNÉE PÊCHE

Comité des fêtes
Préaux - Étang



Nocé Patrimoine
fête ses 10 ans !



Retenez bien la date des samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022 ! À l'occasion de ses 10 ans, l'association prépare un programme prestigieux avec entre autres animations, une vente d'antiquités et de belle brocante, une conférence, un concert et une exposition-rétrospective des réalisations de l'association.

Novembre

ven 11 - 19h30

J'AI SAIGNÉ

Interprété par Jean-Yves Ruf,
d'après le livre de Blaise Cendrars
Préaux - Théâtre Basse Passière

dim 13 - 14h

LOTO

Comité des fêtes Nocé
Nocé - Salle des fêtes

sam 19 - 20h

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Nocé Patrimoine
Nocé - Salle des fêtes

dim 27 - journée

MARCHÉ ARTISANAL

Comité des fêtes
Préaux - Place du Plénitre

Décembre

ven 16 - 19h30

MAD LOVER - Musique baroque, violoniste Théotime Langlois de Swarte et luthiste Thomas Dunford

Préaux - Théâtre Basse Passière





Déchetteries

Horaires d'été : 1^{er} avr - 30 sep

Berd'huis

Lun au Ven : 13h30 - 18h
Sam : 9h - 12h, 13h30 - 18h

Rémalard

Lun au Sam : 9h - 12h, 13h30 - 18h

Colonard-Corubert

Lun au Sam : 9h - 12h, 13h30 - 18h
Distribution gratuite de compost et mise à disposition d'un broyeur de végétaux

Règlementation

Bruits de voisinage

Travaux de bricolage et jardinage :
Lun - ven : 8h30-12h et 14h-19h30
Sam : 9h-12h et 15h-19h
Dim, jours fériés : 10h-12h
https://www.normandie.ars.sante.fr/system/files/2018-05/ap61_0.pdf

Brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler des déchets végétaux sur un terrain de moins de 5000 m²
http://www.orne.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_brulage_vegetaux_1er_juillet_2016_cle7a5854-1.pdf

Assistantes maternelles

Colonard-Corubert

Élodie Prévost - 02.33.73.33.28

Dancé

Martine Dammerey - 02.33.83.02.06

Nocé

Auréli Le Gall - 02.33.25.32.93
Céline Margris - 02.33.25.21.50

Préaux-du-Perche

Stéphanie Lobjois-Durand - 06.27.46.19.83
Valérie Verrier - 02.33.83.72.19

Saint-Jean-de-la-Forêt

Élodie Legendre - 09.62.58.73.94

Maison des Assistantes Maternelles Nocé

Isabelle Germond - 06.24.60.53.18
Mégane Ribault - 06.24.72.74.90

Coordonnées des mairies

Perche-en-Nocé

02.33.73.41.18
mairie@percheennoce.fr
Lun-ven : 8h30 - 12h30



sur rdv
du lun au ven : 14h - 16h30

Colonard-Corubert

02.33.73.44.55
mairie.colonard-corubert@laposte.net
Ven : 14h - 18h

Dancé

02.33.83.03.25
mairie.dance61@wanadoo.fr
Ven : 13h45 - 16h45

Préaux-du-Perche

02.33.83.04.13
mairie-preauxduperche@wanadoo.fr
Mar : 14h - 18h
Ven : 14h - 16h

Saint-Aubin-des-Grois

02.33.85.98.97
mairie.de.st-aubin-des-grois@wanadoo.fr
Lun : 14h - 16h

Saint-Jean-de-la-Forêt

02.33.73.43.88
mairie.de.saintjeandelaforet@wanadoo.fr
Jeu : 9h15 - 12h15

CCAS - Assistantes sociales

Lun au ven : 8h30 - 17h30 au
02.33.85.30.20 et sur rdv à Nocé.

Banque alimentaire

Distribution à la mairie de Colonard
deux jeudi par mois : 15h30 - 17h
Contacts :
02.33.85.30.20 ou 02.33.73.41.18

Recensement des jeunes

Le recensement doit avoir lieu dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Ces démarches sont obligatoires pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Médocibus

Médecin généraliste sur RDV

Lun : 9h - 13h et 14h - 18h
Mar : 9h - 13h (1 mardi sur 2)
Jeu : 14h - 18h (1 jeudi sur 2)
Ven : 9h - 13h

Nathalie Khong - Sage-femme sur RDV

(Contraception, prévention cancers)
8 rue de Courboyer - Nocé
Permanences 27/06, le 18/07 puis dernier lun du mois dès septembre

Prise de RDV

Composer le 06.24.79.59.44
La plate-forme vous rappelle.
Attention ! Il faut décrocher (numéro en 09 ...)
Répondre au questionnaire et le RDV est confirmé.
Rappel du RDV par SMS quelques heures avant par KELDOC.
Venir 1/4h avant le RDV et se rendre directement dans la maison à côté du Médocibus.



Le Médocibus stationne sur le nouveau parking au-dessus de la fontaine

Médecins

Dr Encarnación Cubero - médecin

8 rue de Courboyer - Nocé

Dr Michel Robin - pédiatre

6 pl du Docteur Gireaux - Nocé
Le vendredi exclusivement sur rdv par sms : 06.14.08.80.80

Infirmières

Sophie Delebarre, Jocelyne Dutertere, Christelle Paris, Jeanne Chauveau, Magalie Mauny

6 pl du Docteur Paul Gireaux - Nocé
06.33.50.24.83

Pharmacie

Pharmacie des collines

Marianne Kouba
6 pl du Docteur Paul Gireaux - Nocé
02.33.73.54.19
pharmaciedescollines@orange.fr
Lun au Ven : 8h45 - 12h45, 14h15 - 19h
Sam : 9h - 15h